FLE
NIVEAU 5
SEMESTRE 2

SYNTHESE DE DOCUMENTS

EXERCICE 1 : SYNTHESE DE DOCUMENTS

Vous ferez une synthèse des documents proposés, en 220 mots environ. (Est considéré comme mot tout ensemble de signes placés entre 2 espaces : **c'est-à-dire** : 1 mot / **Un thème intéressant** : 3 mots).

Pour cela, vous dégagerez les idées et les informations essentielles contenues dans les textes, vous les présenterez avec vos propres mots, sous forme d'un nouveau texte suivi et cohérent. Vous pouvez donner un titre à votre synthèse si vous le souhaitez.

Attention :

- Vous devez rédiger un texte unique, en évitant de coller deux résumés l'un après l'autre.
- Vous ne devez pas introduire d'idées extérieures au texte, ou faire des commentaires personnels.
- Vous pouvez utiliser des mots clefs des documents, mais ne copiez pas des phrases ou des passages entiers.

DOCUMENT 1 : La vaccination contre la grippe H1N1 débute mardi

B.F. (lefigaro.fr)
19/10/2009 | Mise à jour : 12:53 |



Crédits photo : AFP

Les personnels hospitaliers seront servis en priorité. La campagne sera ensuite progressivement étendue à tous les Français après les vacances de la Toussaint.

La campagne de vaccination contre la grippe H1N1 débute mardi en France. Selon la liste communiquée fin septembre par le premier ministre François Fillon, les personnels de santé travaillant dans la réanimation néonatale et pédiatrique recevront en priorité les premières injections sur leur lieu de travail. Le vaccin sera ensuite administré à tout le personnel médical, paramédical et aux aides-soignants des établissements de santé, ainsi qu'aux médecins et aux ambulanciers exposés à des patients grippés ou présentant des risques.

La vaccination s'étendra ensuite à tous les Français, «après les vacances de la Toussaint» (le 5 novembre), a indiqué le ministère. Les premières concernées seront les femmes enceintes qui auront dépassé le deuxième trimestre de grossesse. Comme l'annonçait la ministre de la Santé Roselyne Bachelot la semaine dernière au Figaro, elles auront droit à un vaccin spécial, sans adjuvant, car «les études ne sont pas achevées sur les vaccins avec adjuvant» chez cette population. Les nourrissons et leurs entourages suivront, de même que les jeunes enfants et les Français présentant des facteurs de risque. Les adultes sans facteur de risque seront servis en dernier.

Dans tous les cas, les Français devront attendre de recevoir par courrier une convocation expédiée par l'Assurance maladie, qui régulera cette campagne selon les doses disponibles (la France en a commandé 94 millions). Il ne sert donc à rien de devancer cet appel en se rendant dès à présent chez son médecin. La vaccination interviendra dans un millier de centres mis en place pour l'occasion sur tout le territoire, et sera facultative. Le vaccin contre la grippe saisonnière, vendu depuis la fin septembre, reste lui proposé en parallèle, sans aucune restriction.

DOCUMENT 2 :

Le vaccin H1N1 entraîne une plainte contre X... pour tentative d'empoisonnement

LEMONDE.FR : Article publié le 23.10.09

Neuf Isérois ont déposé plainte contre X..., vendredi 23 octobre à Grenoble, dénonçant la campagne de vaccination contre la grippe H1N1 comme *"une véritable tentative d'empoisonnement"* de la population, une première en France qui sera suivie d'autres plaintes, a annoncé leur avocat.

Cette plainte avec constitution de partie civile, également déposée pour *"tentative d'administration de substances* (...) *de nature à entraîner la mort"*, a été remise au doyen des juges d'instruction du tribunal de grande instance de Grenoble, a précisé Me Jean-Pierre Joseph. Ces plaignants sont neuf habitants de la vallée du Grésivaudan, dont une professionnelle de santé, une animatrice de radio et une enseignante, qui se sont rencontrés dans des réunions publiques consacrées notamment aux risques supposés du vaccin contre la grippe H1N1.

"Le but est d'arrêter ce que nous considérons comme un empoisonnement", a souligné Me Joseph. *"L'intérêt de cette action est que des gens en France aient une attitude citoyenne et disent publiquement : nous avons compris que la campagne de vaccination est une arnaque"*, a ajouté l'avocat.

Pour les autorités de santé, les vaccins H1N1 arrivant sur le marché sont des produits nouveaux pouvant provoquer des effets secondaires inattendus, qui devront faire l'objet d'une surveillance, mais elles estiment que les avantages d'une vaccination l'emportent sur les risques éventuels. **avec AFP**

DOCUMENT 3 :

LA GRIPPE A (H1N1)

Les blouses blanches boudent le vaccin



Ouest France du jeudi 29 octobre 2009

Idées principales des trois documents sources "la vaccination"

Après avoir dégagé les idées principales du texte, et grâce à un jeu de couleur, repérez les idées qui se recoupent dans les trois documents.

	Doc1	Doc2	Doc3
IDEE GLOBALE			
Idée 1			
Idée 2			
Idée 3			

Construction du plan

1. Quelle est la thématique commune aux trois textes ?

2. Quelles sont les problématiques importantes de ces trois textes (ces trois textes dans leur ensemble, et non pris séparément) ?

Faites l'état des lieux, trouvez les paradoxes soulevés dans les documents, les problèmes, les causes, les solutions

-

-

-

3. Construisez le plan en fonction de ces problématiques.

Introduction :

Présentez rapidement les trois documents (d'où sont-ils extraits ? Comment s'appellent leurs auteurs ? Quelle est la nature de ces textes ?)

Indiquez le problème central que posent les trois documents

Synthèse de documents
Activité 1

a- Lisez les textes
b- Dégagez le thème et la thèse des deux documents

c- Relevez les idées principales et complétez le tableau suivant en commençant par le premier texte. Classez les idées du deuxième texte en face de celles qui correspondent au premier texte.

d- Complétez la troisième colonne avec les éléments suivants *Etat des lieux / problème / Causes / Conséquences /Solutions* afin d'élaborer un plan analytique

Texte 1	**Texte 2**	**PLAN de la synthèse**

DOCUMENT 1

LES BÉQUILLES DE L'ÉCOLE

C'est un sévère constat d'échec pour l'éducation nationale. À côté des enseignements public et privé dispensés au sein d'établissements scolaires, une troisième filière prend de l'ampleur : le soutien scolaire, autrement dit les cours particuliers. Le rapport réalisé par le sociologue Dominique Glasman pour le Haut Conseil de l'évaluation de l'école souligne que, depuis dix ans, les entreprises qui offrent ce soutien ont connu une « expansion spectaculaire ». Cet essor est lié à la mise en place de mesures fiscales favorables aux parents. Celles-ci ont fait passer les cours particuliers, qui, par tradition, relevaient beaucoup de la petite annonce et de l'arrangement individuel, dans le champ des activités économiques déclarées.

Il n'existe pas de statistiques récentes sur le nombre d'enfants concernés. Des données du début des années 1990 indiquaient que près d'un quart des élèves suivaient des cours particuliers pendant l'année. Le succès des entreprises qui occupent ce marché montre, en tout cas, que des dizaines de milliers d'enfants, et plus encore peut-être leurs parents, vivent avec une telle hantise de l'échec à l'école qu'ils n'imaginent plus de se passer de cette béquille coûteuse, mais jugée salvatrice. Les « boîtes » florissantes de soutien scolaire n'hésitent d'ailleurs plus à se présenter comme des contre-modèles : on y « apprend à apprendre », avec des cours individualisés et des enseignants par définition disponibles, loin des classes surchargées ou des collèges-ghettos des zones d'éducation prioritaires (ZEP).

Ce soutien est souvent souhaité par les parents de bons élèves, qui les voudraient encore meilleurs. Plutôt limité auparavant, pour des raisons de coût, aux couches les plus favorisées, le recours au soutien scolaire gagne aujourd'hui les classes moyennes.

Au-delà de ce qu'elle révèle sur l'ampleur des attentes déçues à l'égard du système scolaire, cette situation est aussi un facteur particulièrement choquant d'inégalités supplémentaires, alors que les Français sont de plus en plus sensibles à l'aggravation de ces inégalités et, d'une façon générale, à ce qu'ils considèrent comme des injustices. Or qu'y a-t-il de pire pour des parents de condition modeste que de se dire qu'ils ne pourront pas, faute de moyens, donner à leurs enfants les mêmes chances de réussite que des familles plus aisées ?

Le fait que ce phénomène ne soit pas spécifiquement français est une maigre consolation. La généralisation de ces systèmes d'appui scolaire montre tout simplement que la vie est perçue comme un parcours de plus en plus difficile, et l'école elle-même comme un combat, une compétition au quotidien.

Dans ce contexte, l'excellence paraît maintenant indispensable pour que les enfants « s'en sortent ». Sombre constat, décidément, qui devrait interpeller les pouvoirs publics, en grande partie responsables de cet état de fait, quelle que soit la couleur politique des gouvernements successifs.

Le Monde, éditorial du 2 mai 2005

DOCUMENT 2

Les cours particuliers s'érigent en « contre-modèle » de l'école

Aggravant les inégalités scolaires au détriment des élèves les plus démunis, le marché du soutien scolaire prospère. Il se nourrit de l'angoisse des parents, d'une compétition scolaire accrue et des défaillances de l'école. Dans un rapport réalisé pour le Haut Conseil de l'évaluation de l'école et évoqué par le quotidien Libération, dans son édition du 28 avril, le sociologue Dominique Glasman (Université de Savoie) montre comment les cours particuliers se sont érigés en « contre-modèle » du système scolaire, profitant de ses faiblesses.

Depuis dix ans, on assiste à « une expansion spectaculaire » des entreprises de soutien scolaire, constate l'auteur du rapport. Acadomia, Keepschool et Complétude, entre autres, voient leur clientèle et leurs résultats progresser. Cette croissance s'explique par l'instauration, durant les années 1990, de mesures fiscales qui permettent aux parents de bénéficier d'une réduction d'impôt de 50 % au titre des emplois familiaux.

Ce cadeau fiscal a fait sortir de l'ombre une partie des cours de soutien non déclarée et a favorisé l'émergence d'un véritable secteur économique. Jusqu'alors cantonné aux classes aisées, il s'est étendu aux classes moyennes. En revanche, les ménages les plus modestes – qui ne sont pas imposables – ne profitent pas de cet avantage, ce qui ne veut pas dire qu'ils ne recourent pas, eux aussi, aux cours particuliers.

Il n'existe pas d'étude quantifiant l'ampleur du soutien scolaire. Une enquête, menée entre 1989 et 1992 en Rhône-Alpes, faisait déjà état de 20 % à 25 % d'élèves suivant des cours particuliers durant l'année scolaire et de 36 % durant l'ensemble de leur scolarité. (...)

En France, les entreprises de ce secteur s'érigent « en contre-modèle », en « image inversée » de l'institution scolaire. « C'est ce qui fait leur succès », commente Dominique Glasman. Elles abordent des thèmes que l'école ne traiterait pas – ou pas assez – et mettent en avant leurs avantages comparatifs : « réactivité », là où l'école tarde à réagir ; « individualisation » avec une aide spécifique par opposition à un enseignement de masse ; « choix de l'enseignant » ; « garantie de résultats » et pas seulement obligation de moyens... Alors que l'institution scolaire se focalise sur l'enseignement des disciplines, les cours particuliers travailleraient davantage sur le « comment apprendre ». « L'exercice, l'entraînement, la répétition, l'acquisition d'automatismes qui libèrent l'esprit pour la réalisation de tâches complexes » sont une des constantes du soutien scolaire, relève l'étude.

La réussite repose sur l'acquisition de savoir-faire et de techniques qui sont trop peu abordés à l'école. « L'expérience montre que dans les moments décisifs, lors des concours et des examens, les aspects que l'on pourrait dire techniques peuvent permettre de faire la différence », assure Dominique Glasman. Exemple : faire un devoir de mathématiques jusqu'au bout, dans un temps restreint, suppose l'acquisition d'automatismes.

« Où et quand l'école enseigne-t-elle ces savoirs et ces techniques qu'elle exige sans le dire et qui, de fait, sont indispensables pour venir à bout des épreuves qu'elle organise ? », s'interroge le sociologue. Sans rien changer à l'ambition des programmes, Dominique Glasman propose de ménager, dans l'enceinte scolaire, des temps et des lieux pour acquérir ces techniques. Il préconise « que l'étude surveillée soit réactivée, que la salle de permanence soit organisée et pensée comme une salle d'étude avec un personnel disponible pour les élèves... »

C'est en se donnant ces moyens-là, poursuit-il, que l'école pourra apporter une réponse à l'essor des cours particuliers et armer les élèves pour qu'ils soient en mesure de faire ce qu'elle exige d'eux.

Martine Laronche, *Le Monde*, 2 mai 2005

Plan de la synthèse de documents
Les béquilles de l'école

1. **Les cours particuliers : un nouveau marché en plein essor en raison d'un échec du système scolaire. (qui / quoi)**

 1.1 Les chiffres : un constat d'échec

 Développement important, secteur en plein expansion
 passage de l'artisanat non déclaré aux développement d'entreprises spécialisées

 1.2 Le marché attire de nouveaux clients, s'étend à toutes les couches sociales

 Attire une clientèle moins aisée

2. **Les raisons de l'expansion du marché du soutien scolaire. (pourquoi)**

 2.1 Une fiscalité favorable

 Pour éviter le marché noir

 2.2 De l'esprit de compétition

 Dans un contexte d'excellence, plus de compétition
 Stress des parents

 2.3 Un contre-modèle pédagogique

 Propose une pédagogie axée sur les méthodes d'apprentissage

3. **Les disparités se creusent. (conséquences, pb que cela pose)**

 3.1 accroit les inégalités sociales, creuse le gouffre intellectuel à l'école

 Discrimination et inégalité

 3.2 constat d'échec alarmant du système scolaire

 le système n'est plus adapté et ne sait pas répondre aux demandes
 il faut trouver des solutions dans l'école

Synthèse de documents
Activité 2

a- Lisez les textes
b- Dégagez le thème et la thèse des deux documents

c- Relevez les idées principales et complétez le tableau suivant en commençant par le premier texte. Classez les idées du deuxième texte en face de celles qui correspondent au premier texte.

d- Complétez la troisième colonne avec les éléments suivants *Etat des lieux / problème / Causes / Conséquences /Solutions* afin d'élaborer un plan analytique

Texte 1	Texte 2	PLAN de la synthèse

DOCUMENT 1

LE BUDGET DES FRANÇAIS CONSACRÉ AUX JEUX D'ARGENT A DOUBLÉ EN 25 ANS

Les Français ont doublé en un quart de siècle la part du budget qu'ils consacrent aux jeux d'argent, privilégiant les tirages instantanés, qui en modifient la nature et les enjeux, selon des spécialistes.

« Depuis 1976, date de la création du Loto national, les Français ont été attirés par les jeux de hasard et d'argent », selon un rapport de l'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques) publié vendredi 13 mai, date traditionnellement propice aux jeux de chance. « La part de budget qu'ils y ont consacrée a doublé pour atteindre 0,9 % en 2003 », à 7,8 milliards d'euros, soit 130 euros par habitant, un taux comparable à celui des « livres, journaux et périodiques (1 %) », souligne l'institut. « Les dépenses en jeux de loteries, lotos et jeux instantanés se sont fortement accrues », au détriment des formules traditionnelles, comme la Loterie nationale, disparue en 1990, selon l'enquête, qui relève une augmentation de 11,4 % par an en moyenne et en volume sur cette période.

Pour le docteur Marc Valleur, chef de service à l'hôpital Marmottan à Paris, spécialisé dans la dépendance, « on est passé des jeux de rêve à des jeux de sensations ». « Au Loto, on s'endort en rêvant à tout ce qu'on fera quand on sera milliardaire ». En revanche, les jeux de courses, de loto ou de casino à résultat immédiat sont « l'équivalent quotidien et banalisé du saut à l'élastique », ajoute-t-il.

CROISSANCE FULGURANTE ET DÉPENDANCE

Parallèlement, les machines à sous, autorisées dans les casinos depuis 1988, ont connu une « croissance fulgurante de 36,8 % par an en moyenne et en volume », indique l'Insee. En 2003, elles représentaient 93 % des dépenses dans les casinos. « Le point de départ, c'est l'autorisation des machines à sous. Les autres opérateurs ont vu le succès foudroyant des machines à sous, et tous les jeux ont été calqués sur ce principe », estime le docteur Valleur.

La responsable de l'association SOS-Joueurs, la psychologue Armelle Achour, insiste également sur les risques d'addiction entraînés par le développement des jeux d'argent. « Le fait de l'immédiateté et le fait surtout qu'il y ait beaucoup plus de jeux sur écran, ça génère des comportements de dépendance beaucoup plus fréquents », qui provoquent des difficultés financières, voire des surendettements, souligne-t-elle.

« La grande majorité de nos appels concernent des gens qui sont pris au jeu et qui sont endettés à hauteur de 120 000 euros alors qu'ils jouent depuis trois ans, qui ont vendu leur appartement pour payer les dettes de jeu et sont de nouveau endettés », raconte-t-elle. « Il y a des gens qui jouent 40 ou 50 euros par jour, mais qui ont le RMI* ou le smic* », souligne le docteur Valleur.

Mais, contrairement à une idée reçue, les joueurs sont aussi les premiers bénéficiaires des mises : 60 % leur sont distribués par La Française des jeux*, 70 % pour les paris sur les courses de chevaux et jusqu'à 85 % dans les casinos, indique l'Insee.

Selon le rapport, « les Français ne sont pas les plus grands joueurs d'Europe. Ils se situent même légèrement en dessous de la moyenne de l'Europe des 25, qui atteint 1 % [du budget des ménages] en 2003 ».

Le Monde /Agence France Presse, 13 mai 2005

** RMI : revenu minimum d'insertion versé aux moins de 25 ans disposant de moins de 390 euros par mois (pour une personne seule) ; smic : salaire minimum de croissance, garanti à tout salarié (1150 euros par mois pour un travail à temps complet)*

** La Française des jeux : Société qui organise la loterie nationale*

DOCUMENT 2

LES JEUX D'ARGENT MISENT SUR LA CRISE

Loto, tickets à gratter, PMU*, machines à sous : véritable épidémie sociale, les jeux d'argent ont le vent en poupe. En 2003, les Français ont ainsi flambé 30 milliards d'euros, pour le plus grand profit de l'industrie du secteur et de l'État croupier, qui prélève sa dîme. Dans une époque qui valorise l'argent facile, le démon du jeu a gagné les plus démunis, les esseulés et les désœuvrés. Espérant un miracle, certains sombrent même dans une dépendance pathologique.

[...] Les Français, comme leurs voisins européens, ont le démon du jeu. Ainsi, en 2003, près d'un Français sur deux a joué à un jeu d'argent au moins une fois : loto, PMU, tickets à gratter, machines à sous, tous les supports ont connu cette « inflation ludique » dont parle Jean-Pierre G. Martignoni-Hutin, sociologue à l'université de Lyon-II. Pour le chercheur, cet essor a plusieurs explications : « La hausse du nombre de points de vente de la Française des jeux est déterminante. À cette proximité spatiale, s'ajoute une fréquence plus intense du nombre d'événements (on recensait 3300 courses hippiques en 1987 contre 5500 en 2003). De plus, l'autorisation des machines à sous dans les casinos, avec la loi Pasqua de 1987, a permis d'attirer une clientèle toujours plus nombreuse et, avec aujourd'hui 186 casinos sur son territoire, l'Hexagone détient le record européen. L'amendement Chaban-Delmas de 1988, autorisant les casinos urbains dans les villes de plus de 500 000 habitants, a permis aux grands casinotiers de s'implanter à Lyon et à Bordeaux et six projets de casinos urbains sont actuellement en préparation. Cette industrialisation de l'offre a ainsi favorisé cette popularisation des jeux à laquelle nous assistons. »

23 % des turfistes* sont des ouvriers, 20 % des retraités. Dans les casinos, 46 % de la clientèle est constituée de retraités et de chômeurs. Pour la sociologue Élisabeth Vercher, cette évolution du joueur type (dans les années 1980, le profil était celui d'un homme d'une quarantaine d'années, cadre ou commercial, plus proche du flambeur que du gratteur de bistrot) est à mettre en rapport avec la crise sociale. D'ailleurs, les régions les plus touchées par le chômage (Nord et Corse) abritent le nombre le plus élevé de joueurs. Selon elle, « les jeux d'argent, dans notre société où sont de plus en plus reconnus les héros d'un jour et où l'argent facile est de plus en plus valorisé, représentent un moyen d'ascension sociale rapide qui fait rêver beaucoup plus que l'argent du travail. » La démocratisation de l'idée de richesse, martelée par des slogans publicitaires tels que « 100 % des gagnants ont tenté leur chance » pour le Loto, ou « millionnaire en euros, c'est presque trop » pour Le Millionnaire, a fait son chemin.

D'autant que la pratique du jeu permet à ces personnes, souvent exclues, de pallier solitude et ennui. En effet, la visibilité du jeu permet une forme de « socialisation ludique » souvent recherchée par les joueurs, comme le rappelle Jean-Pierre G. Martignoni-Hutin. Les entrepreneurs du jeu n'ont d'ailleurs de cesse d'exploiter cette fonction sociale et conviviale du jeu : du côté des tickets à gratter, c'est par exemple la création du jeu « spécial Saint-Valentin », qui rend la pratique du grattage moins individuelle. Dans les casinos, la présence de services hôteliers et de restauration favorise rencontres et sociabilité. De même que la mise à disposition de navettes gratuites, comme celle affrétée par le casino de Forges-les-Eaux en Seine-Maritime pour ses clients parisiens, crée du lien. Jean conduit cette navette depuis 1997 [...] : « Ces gens sont perdants, le gagnant c'est le propriétaire du casino. Ces jeux engendrent de la misère, parfois je me dis que c'est comme si je les emmenais au suicide. » Car à la tentation minutieusement encouragée par les industriels du secteur, s'ajoute la fascination même du jeu, dont la puissance de séduction peut parfois faire perdre pied.

Aline Chambras, *Politis*, 20 mai 2004

** PMU : pari mutuel urbain, société de courses de chevaux créée en 1931 ; turfistes : joueurs qui parient sur les chevaux*

TRAVAIL A LA MAISON

Synthèse de documents « les jeux de hasard »

A partir du plan donné, rédigez la synthèse des deux documents.

Introduction

- présentation des deux textes (titres, auteur, sources)
- thème : l'essor des jeux
- problème posé par cet essor : l'addiction sociale, psychologique et financière
- annonce du plan

Première partie : état des lieux

qui, quoi, où, quand ?

Même si les Français ne sont pas les premiers joueurs européens, on constate un fort intérêt pour les jeux de hasard en France.

Evolution des types de joueurs

pourquoi joue-t-on ?

le rêve d'ascension sociale

croissance de l'offre

évolution des jeux

transition : certes les joueurs sont gagnants mais il y a de grands risques à prendre en compte

Deuxième partie : les risques encourus par les joueurs

1. risque d'addiction de dépendance qui engendre des problèmes sociaux, financiers
2. une réalité faussée :

on ne devient pas un héros, on s'isole

les vrais gagnant sont les casinos et l'état

Conclusion